



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre du mois d'avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Isabelle PÉGUILHÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Isabelle PÉGUILHÉ Maire, Christian PÉGUILHÉ, Nathalie MALÉ, Christian LAMANE et Elisabeth LAPEYRE Adjointes, Mmes et MM, Thierry DUCLOS-CAZENAVE, Paula SANTOS, Gilles LARQUE, Christophe LAYAA-LAULHÉ, Jean-Baptiste MONLAU, Gaëlle PINSOLLE, et Cédric BARRAQUE, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mme Maritchu ERRAMOUSPE, Mme Florence MESPLES DIT PEBOSCQ et M. MOUREU Pierre

Madame Elisabeth LAPEYRE a été élue secrétaire de séance.

Vu le Maire pour convocation le 17 avril 2023 et affichage de la liste des délibérations le 2 mai 2023

La séance est ouverte par Madame Isabelle PÉGUILHÉ, Maire, à 19 h 30.

Ordre du jour :

- SIVU
- Aménagements extérieurs de l'école
- Annulation dette
- Centre aéré- contrats de prestation de service

Questions diverses

Le point, centre aéré-contrats de prestation de service est retiré de l'ordre du jour.

Syndicat à Vocation Unique-Mazerolles Larreule Louvigny Uzan

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que lors de la dernière réunion du SIVU, elle s'est engagée à prendre une décision sur le possible retrait de la commune de Mazerolles, du SIVU.

Elle rappelle les statuts du SIVU, présente les besoins de la commune, notamment sur l'organisation et la gestion du personnel, mais aussi sur la nécessité de reprendre le contrôle sur l'investissement et propose des simulations en cas de départ du SIVU.

Elle invite les membres du Conseil à se concerter et à donner leur avis.

Après en avoir largement débattu, les Conseillers souhaitent rester membre, **aux conditions** que les statuts soient révisés et que le fonctionnement du SIVU soit réorganisé, dans le cas contraire le Conseil votera la sortie de la commune, du SIVU.

Sur la participation à l'investissement des communes et notamment l'achat du camion, les Conseillers souhaitent que la contribution à l'investissement soit calculée au prorata de l'utilisation, soit pour :

- Mazerolles 40 %- 2 jours d'utilisation ;
- Larreule 20%- 1 jour d'utilisation ;
- Louvigny 20 %- 1 jour d'utilisation ;
- Uzan 20 %- 1 jour d'utilisation.

Ensuite, le Conseil demande à avoir un pouvoir décisionnaire à hauteur de sa participation. La commune qui paye le plus, doit avoir un pouvoir décisionnaire majoritaire.

Et enfin, au vu des derniers achats réalisés par le SIVU, les membres du Conseil souhaitent que les investissements soient plus réfléchis et décidés au besoin des communes. Aujourd'hui, le camion benne n'est pas adapté aux tâches à réaliser sur Mazerolles et l'achat de l'express n'a pas été décidé en Conseil Syndical.

Ces propositions seront transmises au Président du SIVU pour présentation aux membres.

Aménagements extérieurs de l'école

Madame la Maire présente le plan des aménagements extérieurs de l'école et le devis de l'entreprise LAPEDAGNE et précise aux membres que d'autres devis sont en attente.

Un point sera fait lors de la prochaine séance.

Effacement de dette

Madame la Maire informe les membres du Conseil que la trésorerie de Lescar nous demande d'annuler la dette cantine/garderie d'un parent d'élève, de 548.00 €, celle-ci étant irrecevable.

12 votes pour.

Questions diverses

Elections sénatoriales- Madame la Maire rappelle que le 24 septembre auront lieu les élections permettant de renouveler la moitié des sièges du Sénat.

Une réunion du Conseil Municipal doit être organisée le 9 juin, pour désigner les grands électeurs appelés à participer à ce scrutin.

Programmation de la commission voirie- 13 mai à 9 h 00, à la mairie.

Installation de panneaux chemin des charpentiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

A Mazerolles, le 27 avril 2023.

Sceau de la mairie

La Maire

Isabelle PÉGUILHÉ



La secrétaire de séance,

Elizabeth LAPEYRE